



# INSCRIPTIONS

Votre enfant est né en 2019. Vous pourrez l'inscrire lors de la permanence qui aura lieu le samedi 22 janvier de 10h30 à 12h00 à l'école.

Visite de l'école par les membres de l'APEL.



*Ecole Saint Médard, 2 rue du Pouët, 85590 Saint Mars la Réorthe*

Port du masque obligatoire